

extrêmement intéressants pour la connaissance de l'arabe à ses différents niveaux de langue, mais aussi d'évaluer l'influence, certainement variable à travers le temps mais apparemment forte, surtout dans la vie matérielle, du monde turc sur le monde arabe. Si les emprunts ont été particulièrement nombreux dans les zones frontalières, Mossoul et Alep en particulier, quelques exemples donnés par A.M. laissent apparaître que des éléments turcs se sont infiltrés dans les parlers jusqu'aux confins méridionaux du monde arabe, au Soudan, mais aussi au Yémen (dont il n'a pas été question dans cet ouvrage). Un index des termes à la fin du livre aurait été fort utile.

Michel TUCHSCHERER

(Institut français d'études anatoliennes, Istanbul)

Catherine TAINE-CHEIKH, *Dictionnaire hassāniyya-français. (Dialecte arabe de Mauritanie)*.

Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1990. 16 × 24 cm.

Fasc. 4 *dāl-rā'*, p. 593-860.

Fasc. 5 *zā'-sīn*, p. 861-1061.

Fasc. 6 *šīn-šād*, p. 1062-1268.

Catherine TAINE-CHEIKH, *Lexique français-hassāniyya (Dialecte arabe de Mauritanie)*. Col-

lection « Connaissance de la Mauritanie ». Nouakchott, Centre culturel français A. de Saint-Exupéry, Institut mauritanien de recherche scientifique, 1990. 16 × 24 cm, 157 p.

L'appréciation très positive que nous avons déjà exprimée¹ à propos des trois premiers fascicules du *Dictionnaire hassāniyya-français*, est parfaitement confirmée à la lecture des trois suivants. Les arabisants et dialectologues se réjouiront de la parution simultanée des fascicules 4-5-6 de cet important ouvrage, si rapidement après les 3 premiers; en deux ans, plus de la moitié du dictionnaire (quelque 1268 pages) est ainsi disponible, grâce aux efforts conjugués de l'auteur et de l'équipe de l'éditeur Frédéric Geuthner².

On doit être reconnaissant à C. Taine-Cheikh d'avoir dans le même temps élaboré le *Lexique français-hassāniyya* qui, non seulement, est un index (des mots les plus importants, comme on le verra ci-dessous) du dictionnaire, mais encore permet dès aujourd'hui à un public plus large de tirer profit de ce vocabulaire.

L'auteur, dans une « petite histoire du Lexique » (p. 8-9) fait état de la méthode employée et des problèmes particuliers rencontrés en établissant ce lexique, ainsi que des solutions qu'elle y a apportées. Les entrées (6974) ont été sélectionnées à partir des fiches du dictionnaire : les mots *hassāniyya* les plus fréquents d'une part, et les plus représentatifs de la tradition maure d'autre part, ont été retenus; cet index partiel a été construit sous le contrôle de sources lexicales françaises pour éviter les lacunes³.

1. Cf. *Bulletin critique* n° 7 (1990), p. 5-8.

2. Il faut ici, et aujourd'hui plus que jamais, défendre ces maisons d'édition auxquelles la communauté scientifique est si redevable qu'elle devrait s'alarmer en apprenant les difficultés

qu'elles affrontent dans l'isolement (voir *Le Monde* daté du 25 octobre 1991).

3. Cependant, on s'étonnera de ne pas trouver par exemple, « (s') asseoir », « faux » (non vrai). De même, pourquoi inclure « mathématicien » et omettre « chamelier » ?